

Le tri : tous acteurs !



GUIDE DE TRI

Avec :

Le héros : vous

Le méchant : l'erreur de tri

Réalisation : SICOVAD



A l'achat

- Préférer des grands conditionnements.
- Privilégier les éco-recharges ou les produits concentrés.
- Utiliser des sacs réutilisables.
- Limiter les produits à usage unique (mouchoirs en papier, rasoirs jetables, vaisselle jetable, lingettes,...).
- Limiter les produits suremballés.

Au bureau

- Utiliser les services dématérialisés pour consommer moins de papier.
- Privilégier le recto-verso.
- Utiliser un mug pour le café.
- Prendre des cartouches rechargeables.



A la maison

- Préférer des produits rechargeables (piles, rasoirs électriques,...).
- Privilégier l'eau du robinet.
- Utiliser les services sur internet pour consommer moins de papier.
- Réutiliser les emballages qui le permettent (bocaux, bouteilles,...).
- Valoriser les déchets de cuisine et végétaux en compost.
- Apposer un «Stop Pub» sur la boîte aux lettres.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

+ d'infos :

www.sicovad.fr

www.reduisonsnosdechets.fr



Pour réduire les déchets, demandez gratuitement votre «Stop Pub» et votre «guide prévention» au SICOVAD au 0 800 109 701 (numéro vert).

Jeté dans
la nature,
le verre
met 4 000 ans
avant de se
décomposer.



80%
C'est le taux
de recyclage
des emballages
en verre*

Le verre

Vous pouvez déposer vos **bouteilles, pots et bocaux sans capsule, ni bouchon** dans les conteneurs à verre.

Les emballages doivent être bien vidés de leur contenu, mais il n'est pas nécessaire de les laver.

Pourquoi ne doit-on mettre que des bouteilles, pots et bocaux dans les conteneurs à verre ?

Tout simplement parce que le verre d'emballage a une composition différente de celle des autres verres, comme celui des ampoules électriques, des écrans de télévision ou du verre culinaire. Le mélange des différents types de verre rend leur recyclage difficile, voire impossible.

* Chiffres 2010

Après usage, le verre d'emballage est transformé en calcin pour être recyclé.

NON

Vaisselle, faïences, porcelaines, ampoules et vitres ne vont pas dans les conteneurs à verre.



OUI

Bouteilles, flacons, pots et bocaux sans couvercle ni bouchon vont dans les conteneurs à verre.



**1 bouteille en verre =
1 nouvelle bouteille en verre**

Le plastique

Jeté dans
la nature,
le plastique
met entre
100 et 1 000 ans
avant de se
décomposer.



Vous pouvez déposer vos **bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons** dans les sacs jaunes.

Les emballages doivent être bien vidés de leur contenu, mais il n'est pas nécessaire de les laver.

Pourquoi ne recycle-t-on que des bouteilles et des flacons en plastique ?

Les emballages en plastique trop légers et trop souillés, comme les pots de yaourt par exemple, pour lesquels le tri et le recyclage ne sont ni économiquement, ni écologiquement viables peuvent être incinérés. Ils seront ainsi valorisés sous forme d'énergie pour chauffer des logements ou produire de l'électricité.

51%
C'est le taux
de recyclage
des emballages
en plastique*

*Chiffres 2010

Une tonne de plastique recyclée fait économiser 800 kilos de pétrole.

NON

Films plastiques, pots de yaourts, pots de crème, polystyrène et tous les emballages en plastique qui n'ont pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon ne vont pas dans les sacs jaunes.



OUI

Uniquement des bouteilles et des flacons dans les sacs jaunes.



27 bouteilles en plastique =
un pull en fibres polaires



Jetée dans
la nature,
une canette
en aluminium
met 10 ans
avant de se
décomposer.



76%
C'est le taux
de recyclage
des emballages
en métal*

Les métaux

Les emballages récupérés sont ceux en **fer** et en **aluminium**.

Le **fer** est facilement récupérable au milieu des autres déchets au moyen d'un tri magnétique (grâce à un aimant).

Il est recyclable à l'infini.

Le recyclage permet de faire des économies de minerai de fer, d'eau et d'énergie.

L'**aluminium** est trié manuellement.

Son recyclage permet de faire des économies de minerai (bauxite), d'eau et d'énergie.

*Chiffres 2010

215 boîtes de conserve = 1 chariot de supermarché

NON

Boîte de conserve **non vidée**, pile, emballage qui a contenu des substances toxiques et/ou corrosives (peinture, solvant, pesticide et acide)



OUI

Canette, boîte de conserve **bien vidée**, barquette en aluminium, aérosol ...



670 canettes en aluminium
= 1 vélo



Le papier/carton

Jeté dans
la nature,
le papier carton
met entre
3 mois et 1 an
avant de se
décomposer.



On distingue 2 catégories d'emballages papier/carton :

Les emballages ménagers récupérés tels que les boîtes en carton plat ou ondulé, les étuis, les sacs et sachets en papier...

Les emballages pour liquides alimentaires tels que les briques pour jus de fruit, lait, potage ... Du fait de leur composition (75 % de carton, 20% de plastique et 5% d'aluminium), ils nécessitent des installations spécifiques pour pouvoir être traités.

Sont désormais acceptés dans la collecte sélective :

annuaires, enveloppes, papiers teintés dans la masse, cahiers sans spirales, catalogues, dépliants, classeurs sans ferrures, divers cartons non emballages (calendriers, sous mains...).

NOUVEAU

1 tonne de papier recyclé permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.

NON

Les papiers et les cartons souillés ou gras ainsi que les papiers peints ne peuvent pas être collectés. Ils contiennent des substances (par ex. graisse, colle, ...) qui nuisent au recyclage du papier.



OUI

Boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires, journaux et prospectus. (+ nouveautés indiquées page de gauche)



6 briques de lait =
1 rouleau de papier toilette



DEEE

Les *Déchets d'Équipements Electriques Electroniques* en fin de vie : téléviseurs, réfrigérateurs, téléphones, cafetières, ordinateurs...

Ils sont à déposer à la déchèterie.

DECHETS VERTS

Végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbre

Ils sont à déposer dans votre composteur ou à la déchèterie.

DECHETS TOXIQUES

Produits chimiques, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires, ampoules, radiographies...

Ils sont à déposer à la déchèterie.



DASRI

Ne jetez surtout pas les *Déchets d'Activités de Soin à Risques Infectieux* dans vos poubelles, ils sont dangereux. Les personnes en auto-traitement, se soignant à domicile, peuvent se procurer des contenants homologués en pharmacie. **Ces boîtes seront ensuite déposées en pharmacie ou en déchèterie, consulter la liste des lieux de dépôts sur www.nous-collectons.dastri.fr**

MOBILIER

Matelas, meubles, canapés...

Ils sont à déposer à la **déchèterie** dans la benne meuble ou devant chez vous lors du **passage des objets encombrants**.

PILES

Elles sont à déposer chez certains commerçants, à la mairie et à la **déchèterie**.



D E C H E T S



ARCHES ●

Lundi, mardi et jeudi : 14h -19h
Vendredi et samedi : 9h -12h et 14h -19h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.35.30.62

BRUYERES ●

Lundi, mercredi et jeudi : 14h -18h30
Vendredi et samedi : 9h -12h et 14h -18h30
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.55.51.49

CHAVELOT ●

Lundi : 10h -12h
Mercredi et vendredi : 15h -18h
Samedi : 10h -12h et 15h -18h
Téléphone Mairie : 03.29.39.19.63

ELOYES

Lundi, mercredi et vendredi : 14h -18h
Jeudi : 9h-12h
Samedi : 9h -12h et 14h -18h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.33.09.04

LEPANGES SUR VOLOGNE ●

Vendredi : 14h -19h
Samedi : 9h -12h et 14h -19h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone Mairie : 03.29.36.80.60

RAZIMONT ●

Tous les jours : 9h -12h et 14h -19h
Téléphone : 03.29.31.36.24



LES FORGES ●

Lundi, mardi, et jeudi : 14h -19h
Mercredi, vendredi et samedi : 9h -12h et 14h -19h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.82.26.10

NOMEXY ●

Lundi, mercredi et jeudi : 14h -19h
Vendredi et samedi : 9h -12h et 14h -19h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.67.18.61

SAINT NABORD ●

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 14h -19h
Vendredi et samedi : 9h -12h et 14h -19h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.23.90.29

THAON ● LES VOSGES

Lundi, mardi et jeudi : 14h -19h
Mercredi, vendredi et samedi : 9h -12h et 14h -19h
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.31.50.18

XERTIGNY ●

Mardi, jeudi et vendredi : 13h30 -18h30
Mercredi et samedi : 9h -12h et 13h30 -18h30
Dimanche : 9h -12h
Téléphone : 03.29.36.84.06

ATTENTION : du 1^{er} novembre au 28 février

- fermeture une heure plus tôt sauf le dimanche matin
- fermeture à 17h
- lundi : 10h - 12h / mercredi et vendredi : 14h - 17h / samedi : 10h - 12h et 14h - 17h
- fermeture à 17h30

Les horaires sont susceptibles de changer. Renseignements : www.sicovad.fr

Le tri tous acteurs !



Pour la suite,
rejoignez
le SICOVAD sur Facebook
www.facebook.com/sicovad



Un doute ? Une question ?
www.sicovad.fr

 **N° Vert 0 800 109 701**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Réalisation : service communication SICOVAD - février 2014 -

© DR-SICOVAD- Eisenhans- Ieno2010- elenathewise- robhainer- andréaoiser : fotolia.com- ecoemballage.fr